

## Sommaire

Editorial	p.1-2	90ème Congrès des Maires de France	p.3
Congrès départemental des Maires de Valdériès	p.3	Internet	p.4



Jean-Marc Pastor et Jacques Pélissard lors du Congrès des Maires du Tarn à Valdériès



Les Elus au Sénat lors du 90ème Congrès des Maires de France

Ce dernier numéro de l'«ELU TARNAIS» marque la fin d'un mandat.

C'est avec émotion que je le prépare. Un dernier Conseil d'Administration, une étape du chemin de la vie qui s'achève. En décidant depuis longtemps de ne pas solliciter mes mandats locaux (de plus de 30 ans) j'entends aussi respecter les règles républicaines auxquelles je suis très attaché, et permettre surtout à de nouveaux collègues de vivre à leur tour, comme je l'ai vécu, ces moments forts d'amitié de travail de respect profond de l'autre, avec toujours le même objectif, celui de l'intérêt général.

La création de l'Agence d'Aide et de Conseil aux Maires et Elus Locaux reste, en raison de son fonctionnement original, une exception en France, après 20 ans d'existence ; c'est à vous tous qu'elle le doit.

Merci pour avoir créé ce mouvement solidaire au service de tous.

Notre association a su après 3 renouvellements s'étoffer. Des services nouveaux ont vu le jour, des nouveaux collègues ont pris des responsabilités.



## Editorial

# CONGRÈS DES MAIRES À VALDÉRIÈS LE 20 OCTOBRE 2007

## Ils ont dit :

### **André CABOT, Maire de Valdériès :**

«La gestion et l'animation de nos communes impliquent toujours plus de mutualisation et de coopération mais en veillant à préserver l'identité de chacune, tout en assurant le développement solidaire de l'ensemble de notre territoire ; ce qui n'est pas une mince affaire.»

### **Casimir BELDA, Maire de Giroussens :**

«Il est tranquilisant pour un maire de savoir qu'avec un coup de téléphone on peut éviter nombre de décisions hasardeuses, tout simplement en s'adressant au service juridique de notre association. C'est un service essentiel au bon fonctionnement de nos communes.»

### **Jean-Marc PASTOR, Président de l'Association :**

«A l'origine il y a la République faite de citoyens et c'est d'abord avec eux qu'il va falloir se reposer de vraies questions, afin de régénérer l'Acte public et le rôle du Maire au sein de cet acte public.»

### **Jacques PELISSARD, Président de l'AMF :**

«Face à la mondialisation, il nous faut affirmer des espaces de cohésion sociale. Ces espaces, ce sont nos communes où chaque jour le Maire et les élus recourent le tissu social, et créent du lien social, en phase avec toute la population.»

### **Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général :**

«Nous proposons aux collectivités d'avoir une vision partagée de l'aménagement du territoire et de la solidarité nécessaire qu'il doit y avoir entre nos concitoyens, mais aussi avec les territoires; et l'on voit bien qu'il y a encore bien du travail à faire.»

### **François PHILIZOT, Préfet du Tarn :**

«C'est une fonction essentielle, elle contribue au lien social ; à travers cette médiation du Maire, nos concitoyens se sentent capables d'influer sur la construction de leur avenir individuel et collectif.»

*Vous pouvez écouter l'intégralité du congrès des Maires sur le site dans la rubrique «rapports statutaires»*

Parcourir le département, accueillir dans le Tarn tous les présidents nationaux, instaurer une démarche partenariale d'échange parfois de résistance avec l'Administration, sont autant de moments importants que j'ai partagés avec mes collègues du Conseil d'Administration et surtout les divers Vice Présidents qui m'ont accompagné depuis ces deux décennies.

Notre dernier Conseil d'Administration a mis l'accent sur la réaction de notre association au regard du service minimum d'accueil des élèves des écoles primaires en cas de grève, voulu par le Ministre de l'Éducation Nationale pour rendre compte du sentiment exprimé par les élus locaux que nous sommes.

Animer l'association aura été un mélange permanent, de travail, de convivialité et de rapprochement entre tous.

Demain les citoyens vont désigner de nouveaux collègues, près de 40% d'entre eux ne sollicitent pas leur renouvellement.

Ce sera avec un grand espoir et grand plaisir que je leur transmettrai, en héritage, nos valeurs, parmi lesquelles cet état d'esprit que nous avons su créer ensemble, afin qu'ils puissent à leur tour le faire perdurer.

Pour tout cela merci et à bientôt.

*Jean-Marc PASTOR,  
Président de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn*



*La tribune lors du Congrès des Maires du Tarn à Valdériès  
le 20 octobre 2008*



*Les Elus lors du Congrès des Maires du Tarn à Valdériès  
le 20 octobre 2008*



# Congrès départemental de Valderiès

## Extraits du rapport d'activité

### Commission juridique

#### Plan de prévention des risques-retrait gonflement d'argiles

La possibilité d'apporter à ce plan des amendements voire de supprimer certaines propositions a été évoquée, et dans ce but un groupe de travail a été constitué.

Les préoccupations des Elus ont essentiellement porté sur les points suivants :

- inadaptation des mesures prescrites par le Plan à la réalité d'un territoire
- caractère drastique des mesures préconisées concernant l'abattage des arbres, l'interdiction des plantations ou encore l'utilisation des puits,
- mise en avant de la notion « arbre avide d'eau » impossible à valider,
- absence totale de prise en compte des considérations d'ordre environnemental telles qu'elles résultent des directives du développement
- répercussion sensible du point de vue de l'Urbanisation du territoire.

#### Gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme en milieu rural

Monsieur le préfet a donc validé le principe de la représentation de l'association des maires lors des réunions mensuelles pilotées par la DDE en vue de l'analyse conjointe des avis formulés dans la phase d'instruction des demandes.

Il convient de rappeler que la présence de notre association à de telles réunions, constitue une expérience fructueuse et inédite.

#### Le toilettage de la charte d'urbanisme

Les questions qui se situent au cœur de cette réflexion sont :

- rappel des avantages pour les communes de se doter d'un document d'urbanisme, qu'il s'agisse d'une carte communale et d'un PLU ;
- la définition de l'activité agricole et de l'agriculteur, la question relative à la préservation de l'activité et de l'espace agricole ;
- le choix du mode d'assainissement à mettre en place ;
- l'eau potable et les difficultés rencontrées par les syndicats ;
- la fiscalité par la prise en compte des outils financiers et le point de vue des services fiscaux ;
- le droit opposable au logement et le logement social, sous-tendu par la lutte contre l'étalement urbain et la maîtrise du foncier.

### Commission formation - relations extérieures

#### Formation

La saison des formations 2006-2007 a connu une fréquentation satisfaisante avec une moyenne de 30 à 40 participants par réunion entre octobre et mars.

#### Déplacement au Maroc

Une délégation de 53 personnes s'est rendue au Maroc ; ce déplacement a permis d'associer le travail avec diverses rencontres et la découverte de la culture et du patrimoine marocain. Notre délégation a pu, en particulier, rencontrer le Consul Général de France, le Maire et le Président du Conseil Régional de Marrakech et les représentants de la Province d'Essaouira.

### Commission politiques territoriales

#### Opération «réhabilitation de la fourrière du Garric»

La SPA procède à la complète reconstruction du refuge et des locaux de la fourrière.

A cette fin, elle a obtenu une participation financière du Conseil Général de 50 %, soit 330.000 euros. Le solde a été réparti entre les communes adhérentes.

La possibilité de l'adhésion complémentaire d'un certain nombre de communes, a été prévue en fonction de critères : priorité départementale, de proximité avec la commune du Garric et de cohérence des territoires.

#### Charte départementale qualité pour l'assainissement non collectif dans le Tarn

L'objectif est de soutenir l'ensemble des professionnels concernés dans une démarche de qualité volontariste afin de garantir aux administrés des prestations et des dispositifs conformes et adaptés aux contraintes réglementaires et techniques.

#### ALE - Agence Locale de l'énergie

La création d'une agence locale de maîtrise de l'énergie est le signe d'un engagement politique fort en faveur de la maîtrise de l'énergie.

Le comité de pilotage est composé des 31 élus et élargi à des experts, à des organismes impliqués sur le sujet, et des représentants de l'ADEME, de la Région et du Conseil Général.

Ce comité de pilotage doit préciser les orientations de l'ALE.

#### Les Communes forestières

Cela fait plusieurs années que les 44 communes forestières de notre département essayent de se rassembler.

Des réunions publiques animées par Jean-Marc Pastor et Serge Cazals, ont mis en évidence la volonté de renforcer l'action publique en faveur de la forêt ; il est apparu nécessaire de constituer un groupe de travail qui pourra à terme devenir l'essence d'une structure fédérative et constituer ainsi un interlocuteur «Forêt» vis-à-vis des pouvoirs publics.

### Commission communication/ documentation

#### Marchés publics et site internet

L'espace de publication des offres sur le site, est toujours en augmentation. Avec en permanence une vingtaine d'annonces, cette partie est l'une des plus fréquentée du site, elle permet de faire le lien entre les mairies et les entreprises

Bilan de la fréquentation du site :

En 2006, il y a eu en moyenne 3 300 visiteurs par mois,

En 2007, il y a une forte augmentation de la fréquentation, de Janvier à Septembre, une moyenne de 5 129 visiteurs par mois.

#### Logiciel de lecture du cadastre

L'Association achète les fichiers fiscaux du cadastre départemental. Un découpage est fait pour les collectivités qui le souhaitent, et les informations les concernant leur sont transmises par CD.

100 collectivités sont concernées et bénéficient des fichiers indispensables pour une lecture enrichie du cadastre.

#### Opération Haut Débit - Couverture des zones blanches

Notre Association a cherché à organiser une solution «Haut Débit» pour les collectivités. Nous avons d'une part, sollicité le Conseil Général pour nous aider à réfléchir à des solutions techniques satisfaisantes, et d'autre part, entrepris de présenter aux Elus une démarche administrative simple, adaptée aux budgets des petites communes pour accéder à ces moyens techniques et équiper les communes pour recevoir le haut débit.

Les Services de l'Etat ont été sollicités afin de participer à l'opération. La préfecture a enregistré 95 dossiers de demande de participation DGE.

## 90ème Congrès National des Maires

### Extraits de la résolution générale

La volonté des Maires d'être au service des citoyens et leur sens de l'Etat les conduisent aujourd'hui à faire part des conditions nécessaires pour contribuer efficacement au maintien de la cohésion sociale et territoriale de notre pays, et au développement durable de leur territoire.

#### 1 - Cohésion sociale et territoriale

• Les maires demandent que les politiques publiques nationales qui contribuent au maintien de la cohésion sociale et territoriale de notre pays soient renforcées et que la participation des collectivités locales à leur mise en œuvre soit clairement identifiée et compensée.

1.1 - C'est d'abord le cas pour la politique des services publics, qu'elle s'applique dans les quartiers urbains en difficulté ou dans les territoires ruraux où de plus en plus les citoyens souhaiteraient pouvoir s'installer.

• Ils estiment particulièrement urgent que soient recherchés et mis en œuvre des mesures et des dispositifs propres à remédier au déficit de l'offre de santé que connaissent nombre de territoires, notamment ruraux.

1.2 - C'est aussi le cas pour la politique du logement.

• La crise du logement qui perdure malgré les mesures prises et les moyens dégagés dans le cadre du plan de cohésion sociale et du programme de rénovation urbaine, implique que l'effort de rattrapage soit poursuivi et accentué, notamment pour le logement social.

#### 2 - Environnement et développement durable : les Maires s'engagent ...

• C'est sur les maires que repose principalement aujourd'hui la responsabilité d'assurer la protection

de l'environnement (déchets, eau, air, bruit).

• Ils sont de plus en plus nombreux à se doter, d'une stratégie globale de développement durable de leur territoire, à travers les Agendas 21, qui devraient constituer un outil privilégié de contractualisation avec l'Etat.

#### 3 - Promouvoir la citoyenneté locale

• Les maires de France sont attachés au principe républicain de la responsabilité des élus devant le seul suffrage universel. Ils estiment néanmoins que la participation des citoyens, qu'ils organisent déjà sous de multiples formes, dans la vie communale, mérite d'être encouragée et développée.

#### 4 - Pour un partenariat renoué entre l'Etat et les collectivités territoriales

• La fiscalité directe locale, qui représente la part d'autonomie des collectivités locales, est à bout de souffle, inéquitable, illisible et insuffisamment péréquatrice.

La baisse des concours financiers de l'Etat exige un nouvel équilibre entre la fiscalité locale et la fiscalité de l'Etat.

• Pour assurer la pérennité du système fiscal et financier, il faut refonder le partenariat entre l'Etat et les collectivités et d'engager une réforme d'ensemble de la fiscalité locale.

• Attachés à ce que l'autonomie financière des collectivités locales soit assurée dans la durée, les maires et les présidents de communautés considèrent qu'elle doit s'accompagner d'une plus grande autonomie fiscale. Il leur paraît à cet égard qu'on ne peut plus se contenter de réformes partielles et sectorielles qui ont rendu la fiscalité locale de plus en plus complexe et illisible pour le citoyen.

**Internet : [www.maires81.asso.fr](http://www.maires81.asso.fr)**

#### **Nouveautés sur le site**

Loi de finances pour 2008

Guide des Elections municipales 2008

Photos du congrès des Maires à Paris  
Compte rendu Audio du congrès de Maires à Valderiès

#### **Fréquentation**

Novembre 2007 : 4.418 visiteurs

Décembre 2007 : 4.544 visiteurs

#### **Rappel :**

Nom d'utilisateur : adm 81

Mot de passe : adm81-2004

## Brèves

### Communication du trésor public et de la direction générale des impôts du Tarn

«La décision ministérielle a été prise, les deux Directions Générales : des Impôts (DGI) et de la Comptabilité Publique (DGCP) sont fusionnées pour former une administration unique.

Les objectifs poursuivis sont : l'amélioration de la qualité de service rendu aux usagers, la possibilité de mieux répondre aux besoins des élus locaux, l'amélioration de la performance et de l'efficacité de l'Etat et enfin, l'amélioration des perspectives professionnelles des agents.

Au niveau départemental, une direction unique pilotera l'ensemble des services territoriaux. Pour les particuliers, à Albi, Castres, Mazamet et Gaillac, des guichets fiscaux uniques seront progressivement mis en place, dénommés «services des impôts aux particuliers».

Dans les zones rurales, les trésoreries qui répondent aujourd'hui aux questions de paiement, répondront aussi demain aux questions simples concernant le calcul de l'impôt.

La fusion n'a donc pas pour but de fermer des trésoreries. Cette réorganisation des services publics financiers doit être faite dans le strict respect de la Charte des services publics en milieu rural.»

Des engagements que les Elus du Tarn suivront attentivement ...

### Motions

A l'occasion du dernier conseil d'administration du 31 janvier 2008, l'Association des Maires et des élus du Tarn a adopté deux motions portant sur les points suivants :

- Service minimum dans les écoles primaires en cas de grève

- CAF : contrat enfance-jeunesse

Vous pouvez accéder à ces motions sur le site : [www.maires81.asso.fr](http://www.maires81.asso.fr)

### Retraite des élu(e)s

Vous ne serez plus élu en mars 2008, vous avez été Maire ou Adjoint, vous avez touché des indemnités d'Elus et donc vous avez cotisé auprès de l'Ircantec. N'oubliez pas de faire valoir vos droits à la retraite.

Vous pouvez vous procurer un dossier de demande auprès de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn. Prenez contact avec Anne-Marie Vidal au 05.63.60.16.35

- « L'Elu Tarnais : Bulletin interne de liaison de l'association des maires et des élus locaux du Tarn » -

« Maison des communes » - 188, rue de Jarlard - 81000 Albi

☎ 05 63 60 16 30 - 📠 05 63 60 16 31 - ✉ [contact@maires81.asso.fr](mailto:contact@maires81.asso.fr) - ISSN 1639 - 2566